

Invitées à participer au pilotage des projets éoliens, les communes se tâtent. Courtepin veut un vote

Un comité de pilotage embarrassant



Entrer ou ne pas entrer dans le comité de pilotage d'un parc éolien? Un geste qui comporte trop d'inconnues, aux yeux des édiles. Keystone/photo prétexte

« STÉPHANE SANCHEZ

Eoliennes » Voulez-vous envoyer un délégué au comité de pilotage (CoPil) du projet de parc éolien situé sur votre territoire? Cette invitation de Groupe E Greenwatt (avec réponse à la mi-mai) suscite des réactions diverses au sein des conseils communaux concernés. Deux mots reviennent sur les lèvres des syndics: «prématuré» et «sensible». «Ne pas faire partie du CoPil, c'est avancer à l'aveugle. Mais dire oui, c'est mettre le doigt dans l'engrenage», résume Jacques Dumas, syndic de Vuisternens-devant-Romont.

Du côté des Collines de la Sonnaz, Courtepin a trouvé un moyen de choisir son chemin: la commune consultera la population le 26 septembre prochain. L'exécutif s'en remettra au verdict des urnes, et n'entrera pas en matière avant, y compris sur la question de la délégation. «Le processus démocratique est primordial. Nous devons avoir l'avis de la population pour avancer ou pas. C'est pour cela que nous sommes restés neutres», ex-

plique Mario Wüthrich, conseiller communal responsable de l'aménagement. La question qui sera posée à la population n'est pas encore formulée.

A la Sonnaz aussi, le syndic proposera mardi à ses collègues de ne pas intégrer le CoPil et de consulter la population «le plus rapidement possible», «pour confirmer ou infirmer la position du conseil, en majorité défavorable aux éoliennes», indique le syndic Denis Grandgirard. Belfaux et Misery-Courtion n'ont pas encore statué sur l'invitation de Greenwatt, «beaucoup trop rapide» et «presque maladroite», juge Alexandre Ratzé, syndic de Misery-Courtion. «On ne va pas répondre avant juillet.»

Comité en question

En Glâne, c'est l'expression «comité de pilotage» qui dérange en premier lieu: «Cela suppose la mise en place d'un parc, alors qu'on n'en est pas à ce stade. On trouve ça bizarre. On attend qu'ils fassent leurs études, et que la population puisse se prononcer sur des éléments concrets», note René Gobet, syndic de Sivié. Même vision à Ursy: «Ce



«Prenons le temps de bien faire»

Willy Schorderet

CoPil donne l'impression qu'un projet est lancé, ce qui apporte de l'eau au moulin des anti-éoliennes. Nous ferons une réponse de Normand: piloter, non; être informés, oui», explique Philippe Dubey, syndic d'Ursy.

Son homologue du Châtelard, David Fattebert, a mille questions: «On ne sait pas à quoi on s'engage en intégrant ce CoPil. Quelles sont ses compétences, son processus de décision? Qui sont ses membres? Et pourquoi un élu par commune? Pour nous, l'exécutif dans son entier doit avoir le même niveau d'information. A défaut, on va tomber dans un système de téléphone arabe. Il faut que tout soit discuté en direct et pas individuellement. Et il faut d'abord informer les exécutifs et la population sur les enjeux, le Plan directeur cantonal, les priorités. Ce doit être une démarche participative, avec les citoyens.»

Besoin de recul

A Villorsonnens, l'exécutif a été sollicité par Greenwatt et des opposants. «Nous n'avons rien décidé. On doit reprendre le dossier en main, faire une pesée

d'intérêts, s'informer. C'est compliqué», confie le syndic Patrick Mayor. Sorens, de son côté, veut «connaître les tenants et les aboutissants», résume son syndic Damien Romanens, «pas pressé de répondre». Sâles, qui a déjà vécu les turbulences générées par le débat sur l'éolien, n'est pas pressée non plus: «On va se renseigner, prendre du recul, et être transparents», note le syndic Nicolas Hassler. Pour l'heure, seul l'Exécutif de Grangettes indique qu'il «ne va certainement pas entrer en matière» sur cette invitation, selon le syndic Christophe Menétray.

Et la population?

Romont ne s'est pas encore penché sur l'invitation de Greenwatt. Le Flon non plus, car l'exécutif, encore incomplet, ne s'est pas encore constitué. Mais Jean-Claude Bongard, syndic du Flon, s'interroge sur l'opportunité d'une consultation: «On ne connaît pas la position de l'ensemble de la population. Les opposants sont très visibles. Mais cinq membres de notre conseil ont été réélus avec plus de 65% des voix, alors qu'ils

étaient notoirement favorables à une étude – je dis bien une étude.» Même interrogation à Vuisternens: «On ignore comment la population réagirait à l'envoi d'un délégué au CoPil. Organiser une assemblée extraordinaire? Oui, mais sur quel sujet précis? Et quelle valeur juridique aurait sa décision?» demande Jacques Dumas. Philippe Dubey, à Ursy, juge de son côté le sujet «émotionnel» et «pas assez concret pour un vote, à ce stade.»

Le préfet coordonne

Sensible aux tourments des communes, le préfet de la Glâne Willy Schorderet a quant à lui proposé ses bons offices. «Je vais prendre contact avec les communes pour voir s'il est possible d'organiser une rencontre.» A l'image de Billens-Hennens, qui songe à rencontrer Greenwatt et les opposants avant de se déterminer, le préfet souhaite réunir ces deux parties prenantes, ainsi que les services de l'Etat. «Il s'agit d'informer, d'être transparent et d'écouter la population. Prenons le temps de bien faire les choses.» »

Amateurs de foot condamnés

Pandémie » Le 8 janvier, vers 22 heures, au mépris des consignes sanitaires, une grosse dizaine d'amateurs de football de la région bulloise avaient investi une salle de gymnastique de l'école de La Condémine, à Bulle. A l'arrivée de la police, cinq de ces jeunes gens, âgés de 19 à

27 ans, qui ne portaient pas de masque ni ne respectaient les distances sanitaires n'ont pas réussi à prendre la fuite.

Le Ministère public fribourgeois en a condamné deux à des peines de dix jours-amendes avec sursis pour violation de domicile et contravention à la loi sur les épidémies. Les trois der-

niers avaient tenté de s'échapper en forçant la fermeture magnétique d'une porte non gardée. Ils ont été reconnus coupables en plus de dommages à la propriété et ont vu leur peine portée à 15 jours-amendes avec sursis. Toutes les condamnations ont été assorties d'amendes de 300 fr. » ANTOINE RÜF

AUTOROUTE A1

TRONÇON FERMÉ

Le tronçon situé entre l'échangeur d'Yverdon et la jonction Estavayer-le-Lac sur l'A1 sera fermé à la circulation du 10 au 11 mai, de 22 h à 5 h du matin en raison des travaux préparatoires d'assainissement des équipements électromécaniques. Une déviation sera mise en place. LIB

Il accumule les incivilités

Justice » Lorsqu'il a été condamné à un mois de prison pour vol, en janvier, ce Marocain de 30 ans venait d'accumuler les incivilités: ivre, il a fait du scandale à la gare de Fribourg lorsque la police a voulu le contrôler. Trois jours plus tard, au même endroit et dans le même état, il s'est mis à importer des jeunes femmes.

A son retour au centre pour requérants d'asile de la Guglera, il s'en est pris aux agents de sécurité, dont il a menacé l'un d'eux de le tuer. Devant le Ministère public fribourgeois, et après sa première condamnation, ce comportement lui a valu une rallonge de peine de 20 jours de prison avec sursis et une amende de 400 fr. » AR